



Fédération
Syndicale
Unitaire

CTSD du 13 Juin 2016

DÉCLARATION DE LA FSU

Depuis plusieurs mois, grèves et manifestations se succèdent pour exiger le retrait de la loi Travail qui inscrit dans le marbre l'inversion de la hiérarchie des normes et la primauté de l'accord local sur la loi. Inverser cette hiérarchie, c'est soumettre les salariés à une concurrence interne à chaque branche, au dumping social. Cette loi est rejetée massivement par le monde du travail, par une partie de la majorité au parlement et l'usage du 49.3 reflète la faiblesse de ce gouvernement qui s'entête dans sa ligne sociale-libérale soutenue par un président de la République crédité de 10% d'opinion favorable. « Panem et circenses », du pain et des jeux semble le seul recours pour masquer l'absence de démocratisation dans ce pays.

Nous savons que cette loi ne réglera en rien le chômage, qu'elle impactera gravement les droits des salariés en matière de durée du travail, d'aménagement de la répartition des horaires, des règles relatives au repos quotidien, aux jours fériés et aux congés payés, et qu'elle aura des répercussions sur la Fonction publique. Déjà le dépassement des horaires de travail est fréquent dans la fonction publique, tant le décalage est grand entre les besoins de la population et les politiques de réduction de l'emploi public. Dans un contexte de désengagement de l'état, le management à l'œuvre reporte au niveau du local les arbitrages qui ne sont plus faits au niveau national. Les tentatives de déminage des conflits un par un sont vouées à l'échec tant le désaccord est profond et réel dans notre pays, comme le démontrera encore une fois la manifestation nationale massive du 14 Juin.

Dans notre Ministère on peut dire que nous expérimentons aussi l'inversion des normes, puisque la philosophie de la réforme du collège revient aussi à donner au local une grande part d'autonomie avec le renforcement du pouvoir des chefs d'établissement, au détriment du cadre national de l'éducation. Par exemple dans notre académie en EREA ce sont les directeurs d'établissements qui vont décider des Obligations Réglementaires de Service des PE-éducateurs ! Les mesures de revalorisation des carrières enseignantes très médiatisées par le ministère sont la transposition du PPCR. Élaborées dans un cadre contraint, elles apportent aux personnels les quelques concessions arrachées dans cette négociation,

La FSU ne peut pas laisser le ministère afficher un bilan positif de la loi de refondation sans opposer une analyse plus contrastée, notamment sur le manque de

rupture avec les politiques éducatives antérieures. Les réformes engagées pour le moment, ne réduisent pas la difficulté et les inégalités scolaires, affichent des principes peu ou pas concrétisés sur le terrain et engendrent la colère de nombreux collègues qui espéraient une amélioration concrète et substantielle de leurs conditions de travail. Les enseignants du premier degré ont réussi à gagner par leur mobilisation l'ISAE à 1200€. Cette bataille se poursuivra tant que l'ensemble de nos collègues n'en sera pas bénéficiaire.

De plus, les politiques d'austérité perdurent. Malgré les dotations positives, le budget alloué à l'éducation nationale n'a pas permis de compenser les pertes subies dans la mandature précédente et de donner les moyens de la mise en œuvre des aspects les plus positifs de la loi de refondation, notamment en terme de formation initiale et continue et de déploiement des dispositifs sensés revitaliser les pratiques pédagogiques.

Notre département toujours en hausse démographique, en est l'illustration.

Nous examinons aujourd'hui votre projet de mesures pour la deuxième phase de la carte scolaire 2016. La FSU constate de nouveau que l'optimisation des moyens est le seul credo qui préside aux mesures de rentrée, laissant de côté l'aspect qualitatif, notamment les incidences des mesures sur les répartitions pédagogiques. En choisissant de garder les mêmes repères pour les ouvertures et les fermetures, vous accentuez les effets négatifs des retraits.

La dotation de 123 postes suffira-t-elle à réduire le taux d'encadrement, principal levier pour améliorer de façon significative, les conditions d'enseignement pour les élèves comme pour les enseignant-es ? Hors REP+, Ils /elles ne voient toujours pas leurs conditions de travail se bonifier, notamment dans le segment 3. Dans le segment 2, votre choix de globaliser les moyens à l'aune du secteur de collège, vous permet de supprimer de trop nombreuses classes, au détriment des élèves. A ce stade, le solde de créations de postes «classe» est de 38, les créations en maternelles (dont 7 TPS) ne compensent pas les fermetures (-2), ce qui n'est pas un signe fort de revitalisation de cette première école. Il vous resterait près de 27 ETP pour assurer la rentrée.

Un des dossiers les plus en souffrance, reste le traitement de la grande difficulté scolaire. Non seulement, vous n'avez pas recréé de postes RASED mais vous laissez vacants 6 postes G en refusant d'envoyer des personnels en formation en nombre suffisant. L'insuffisance voire l'absence de maîtres G et E dans les écoles a des conséquences graves pour les enfants les plus éloignés de la culture scolaire qui peinent à être élèves et qui sont empêchés d'apprendre. Faute de réponse adaptée pour prévenir leurs difficultés, combien d'entre eux, alors qu'ils ou elles ne présentent aucun déficit cognitif, risquent de se trouver en panne de projet scolaire voire en situation de handicap ?

Le plan de rattrapage, n'est toujours pas envisagé sérieusement par le rectorat et le ministère. Ce sont 258 postes dont nous avons besoin pour atteindre le P/E moyen et plus de 700 postes pour que les écoles puissent fonctionner de façon optimale.

Pour la FSU, vous en êtes réduit à assurer, monsieur le Directeur académique, le service minimum d'accueil et de scolarisation des élèves.

Concernant les rythmes scolaires, nous sommes toujours en attente du rapport de l'inspection générale sur le temps de l'école et ses effets pédagogiques, sous le tapis depuis près d'un an.

Depuis 2014, nous voyons évoluer les organisations du temps scolaire de centaines d'écoles sans qu'aucune analyse n'aient été faites de ces évolutions, ni des conséquences sur les conditions d'apprentissage des élèves. Il est temps de disposer de ces premières données pour analyser, réorienter ou remettre à plat ce qui doit l'être.

Depuis 2013, les attentes de la communauté éducative sont toujours déçues quant à la refondation de l'école, et les inégalités scolaires se creusent inlassablement.

C'est pourquoi la FSU appelle les personnels et les parents qui commencent à mesurer la réalité des réformes, à les dénoncer et à refuser leur mise en place.

L'heure est à d'autres choix, à un réel investissement pour notre service public d'éducation, pour une école émancipatrice, fondée sur l'égalité des intelligences, et un haut niveau de culture commune.